

Assises académiques de Prévention de l'Illettrisme

Lille 2 décembre 2010

Atelier 8 : Actions de formation pour les parents

Intervention de **Jean-Pierre LECLERE**, Maître de conférences honoraire en mathématiques

L'école des parents : l'exemple de Mayotte

Une forte demande d'apprentissage de la langue française de la part de la population adulte sans statuts et la nécessité d'accompagner la croissance des activités socio-économiques de l'île de Mayotte, ont conduit la DDTEFP (Direction du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) en partenariat avec le GRETA Mayotte, à construire, en 2004, le dispositif "Ecole des parents".

Ces actions ont pour objectif d'affirmer la place des parents en situation d'illettrisme dans l'éducation de leurs enfants. Elles permettent l'acquisition de savoirs de base et provoquent des effets tangibles dans leur vie professionnelle ou dans la mise en place d'une perspective de cette dernière.

Ces actions offrent un rapport différent aux apprentissages. Elles favorisent les rencontres et partent des situations que vivent les habitants.

Il s'agit d'envisager la personne en formation dans sa globalité et non pas sur un point précis qui ne répondrait qu'à une demande de l'institution

Les intervenants des écoles des parents doivent être des professionnels et avoir des objectifs précis.